AVRIL 2009



Atoutri

Le magazine du SITOM SUD GARD



RECYCLAGE...
MODE D'EMPLOI !

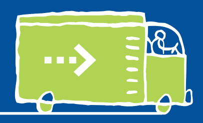












SOMMAIRE

Atoutri

SITOM SUD GARD
Le Marc Aurèle - 67 avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes
Directeur de publication : Jean-Marie Filippi
Conception : Agence SEV
Illustrations : Agence SEV
Photos : Sitom Sud Gard, Patrice Blot
Imprimerie : Léonce Deprez
Tirage : 115 000 exemplaires sur papier recyclé

ÉDITO

Ce nouveau numéro d'ATOUTRI est pour l'essentiel consacré au recyclage des emballages et des déchets verts.

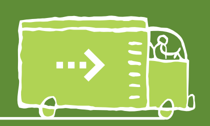
Le recyclage des emballages (plus de 21 000 tonnes en 2008) donne une deuxième vie aux déchets collectés en les transformant en matières premières réutilisables dans l'industrie. Il revêt donc une importance particulière et mérite qu'on y apporte le plus grand soin. Le guide de tri que vous trouverez en page 4 est là pour vous aider dans ce sens en vous rappelant ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

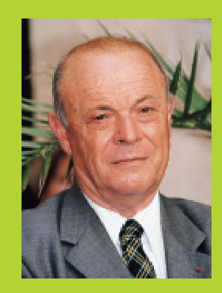
Quant aux déchets verts, qui doivent d'abord être déposés dans les déchèteries (près de 15 000 tonnes en 2008), ils sont transformés en compost, après broyage et maturation sur une plate-forme, et ainsi réintroduits dans le cycle végétal.

Ces deux filières se complètent : elles permettent de réaliser des économies d'énergie et empêchent de gaspiller des matériaux encore utilisables.

Nous sommes là dans une vraie démarche de développement durable.

Le SITOM Sud Gard est un syndicat mixte de réalisation à vocation unique créé en décembre 1997 dont la compétence est le traitement des déchets ménagers et assimilés. Il propose aussi à ses adhérents une assistance technique et une aide à la communication. Les collectivités adhérentes conservent leur compétence en matière de collecte des déchets ménagers. En 2009, il comprend 80 communes pour une population totale de 282 181 habitants.







Le Président du SITOM Sud Gard
Jean-Marie FILIPPI

LE TRI EN CHIFFRES (2008)

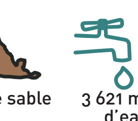
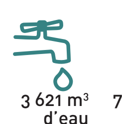
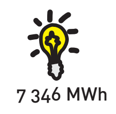
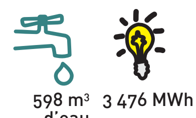
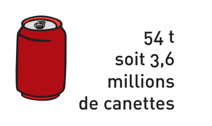
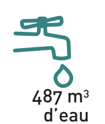
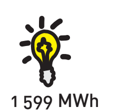
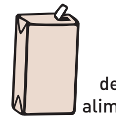
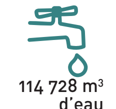
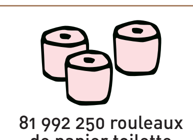
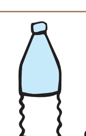
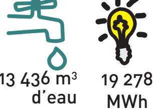
En 2008, **21 057 tonnes d'emballages recyclables** (tout matériau confondu) ont été valorisées dans les filières de recyclage portant ainsi le rendement du recyclage matière à 80 kg/hab/an, soit près de **2,4% de plus** qu'en 2007.

... Continuons à plus et mieux trier nos déchets !

LE RECYCLAGE PERMET UNE ÉCONOMIE DE MATIÈRES PREMIÈRES ET D'ÉNERGIE

Tout en protégeant et respectant notre cadre de vie, la valorisation matière des emballages recyclables contribue à la préservation de matières premières et à l'économie d'énergie.

A titre comparatif, rappelons les chiffres de la **consommation moyenne** d'un **foyer** :
- Consommation en eau : 55 m³/hab/an
- Consommation d'énergie : 10 MWh/hab/an

Tonnages recyclés par le SITOM Sud Gard	Économie	Nouveaux produits
  6 705 t soit 20,3 millions de bouteilles	 4 425 t de sable   3 621 m³ d'eau  7 346 MWh	 19 milions de bouteilles
548 t soit 6 millions de boîtes	 777 t de minerai de fer · 315 t de charbon  598 m³ d'eau · 3 476 MWh	 786 voitures
 54 t soit 3,6 millions de canettes	 122 t de bauxite  487 m³ d'eau  1 599 MWh	 14 310 vélos
 12 147 t soit 4 ,1 millions de briques alimentaires	 240 075 t de bois  114 728 m³ d'eau  56 855 MWh	 81 992 250 rouleaux de papier toilette
 1603 t soit 42,1 millions de bouteilles	 1 334 052 l de pétrole  391 934 m³ de gaz naturel  13 436 m³ d'eau · 19 278 MWh	 1 250 340 couettes

Conclusion :

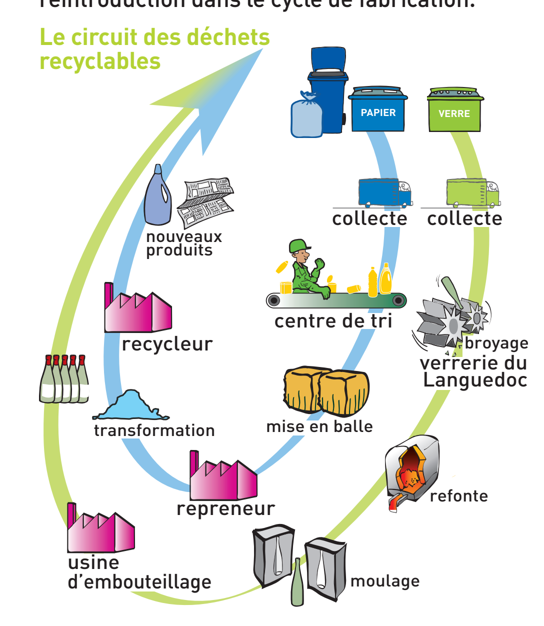
Pour que tout cela continue, triez et jetez vos emballages recyclables dans la poubelle de tri, que ce soit chez vous ou sur votre lieu de travail.

OÙ VONT LES DÉCHETS QUE NOUS TRIONS ?

Votre commune met à votre disposition plusieurs moyens de conteneurisation de vos déchets, vous permettant ainsi d'effectuer le **pré-tri indispensable à leur bon traitement.**

Votre commune ou son collecteur récupère vos emballages déposés dans les bacs ou sacs bleus, aux jours et dates fixés pour la collecte sélective, afin de les diriger vers les **filières du SITOM Sud Gard.** Hormis les emballages en verre acheminés à la Verrerie du Languedoc de Vergèze (30), tous les emballages recyclables sont apportés au **centre de tri.** Le centre de tri est une étape obligatoire pour une bonne valorisation : les déchets y sont triés manuellement et mécaniquement par type de matériau. Ils sont ensuite mis en balle, en vue de leur expédition chez leur repreneur spécifique. Celui-ci les pré-traite, puis les reconditionne avant de les livrer au recycleur qui revend les matières premières secondaires permettant ainsi leur réintroduction dans le cycle de fabrication.

Le circuit des déchets recyclables



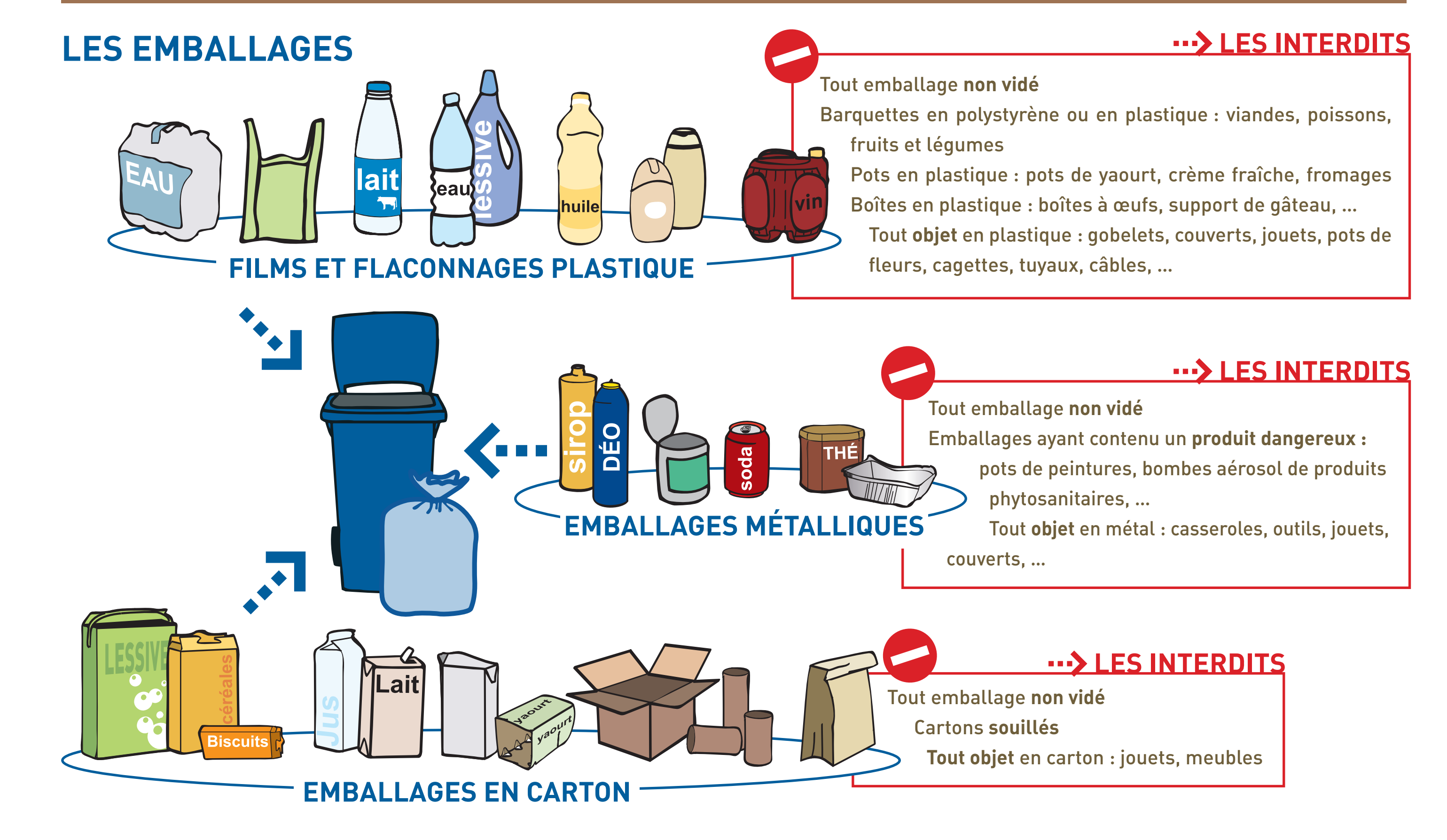




GUIDE POUR BIEN TRIER NOS DÉCHETS... POUR MIEUX RECYCLER



LES EMBALLAGES



LES INTERDITS

Tout emballage **non vidé**
Barquettes en polystyrène ou en plastique : viandes, poissons, fruits et légumes
Pots en plastique : pots de yaourt, crème fraîche, fromages
Boîtes en plastique : boîtes à œufs, support de gâteau, ...
Tout **objet** en plastique : gobelets, couverts, jouets, pots de fleurs, cagettes, tuyaux, câbles, ...

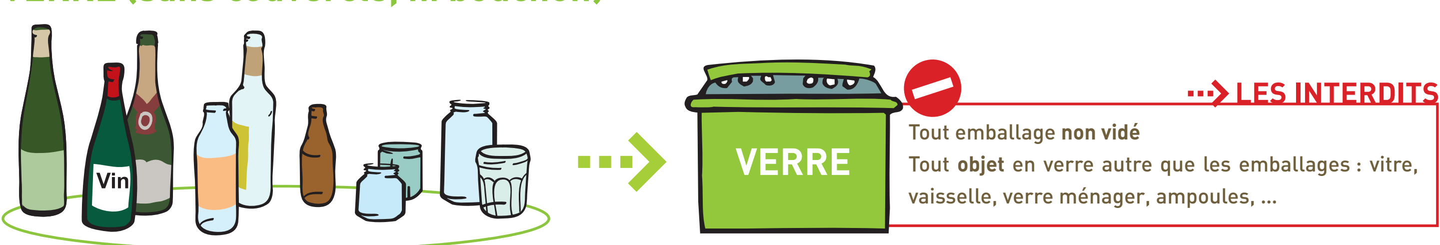
LES INTERDITS

Tout emballage **non vidé**
Emballages ayant contenu un **produit dangereux :** pots de peintures, bombes aérosol de produits phytosanitaires, ...
Tout **objet** en métal : casseroles, outils, jouets, couverts, ...

LES INTERDITS

Tout emballage **non vidé**
Cartons **souillés**
Tout **objet** en carton : jouets, meubles

VERRE (sans couvercle, ni bouchon)



LES INTERDITS

Tout emballage **non vidé**
Tout **objet** en verre autre que les emballages : vitre, vaisselle, verre ménager, ampoules, ...

PAPIER / JOURNAUX / MAGAZINES





* collecte en porte à porte pour les collectivités de Nîmes, Saint-Gilles et CC de Petite Camargue

LES INTERDITS

Tout papier spécial :
papier peint, papier calque, papier carbone, papier alimentaire (boulangerie, boucherie, ...)
Tout papier souillé :
sacs d'aspirateur, mouchoirs en papier, essuie-tout, lingettes, ...

ATTENTION ! CES DÉCHETS VONT DANS LA **POUBELLE À ORDURES MÉNAGÈRES** ET NON DANS LA POUBELLE BLEUE


couches culottes


sacs d'aspirateur pleins

textiles : vêtements, chaussures, chiffons, ...


litières animales


mégots de cigarette et autres résidus de cendriers

jouets en plastique

pots de fleur


boîtes en plastique, polystyrène

UNE SOLUTION POUR NOS CARTOUCHES D'ENCRE...





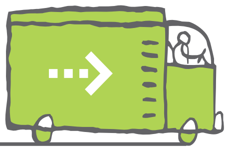


Désireux d'agir en matière de développement durable et de protection de l'environnement, le SITOM SUD GARD et Ecologik-Buro, offrent à la population la possibilité de collecter les cartouches d'encres usagées d'imprimantes ou de fax.

Les consommables d'impression sont essentiellement composés de dérivés de **pétrole** (corps des cartouches), de **métaux lourds** (plomb et cadmium), de solvants et de **noirs de carbone** (encre). Il faut 3,4 litres de pétrole pour fabriquer une cartouche toner. Leur absence de traitement contribue à la pollution du sol et des eaux et il faudra 1 000 ans pour qu'une cartouche jetée dans la nature soit entièrement dégradée. Leur collecte différenciée, permet de les sortir du cycle des déchets ménagers et de les recycler ou réemployer.
Outre les bénéfices sur l'impact environnemental, la collecte des cartouches :

- offre de la matière première aux industriels Français tel que l'industrie de la cartouche générique.
- permet d'économiser 1,5 kg de déchets par cartouche rechargée.

Concrètement, afin de permettre cette collecte, des bacs de récupération sont à votre disposition au sein des mairies, des syndicats ou communautés de communes et des déchèteries.
Ainsi, en 2008, plus de 6 000 cartouches ont été collectées sur le territoire du SITOM Sud Gard.





N'HÉSITONS PLUS, ENSEMBLE PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT : TRIONS NOS DÉCHETS !





LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS... un atout pour les collectivités

LES CONSIGNES POUR LE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE



Un « déchet vert » est un déchet naturel de jardin, tels que les tontes de pelouse, les feuilles mortes, les tailles de haie et les branches de diamètre inférieur à 25 cm.

Les habitants déposent leurs déchets verts dans la benne adéquate ou sur la plateforme de stockage de leur déchèterie.



Tontes de pelouse — Feuilles mortes — Tailles de haies et branches



LES INTERDITS

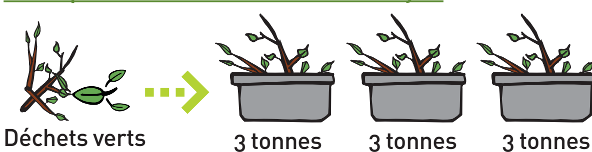
Branches ayant un diamètre supérieur à 25 cm, déchets alimentaires fermentescibles (fruits, légumes), troncs d'arbres sans feuilles et souches d'arbres, gravats.
Pour les branches sans feuilles de plus de 25 cm de diamètre pensez à la benne à bois de votre déchèterie !



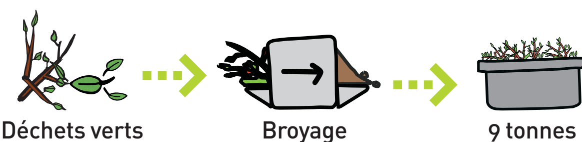
LES BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Le broyage des déchets verts en déchèterie diminue les coûts et l'impact environnemental de leur transport. En effet, une benne de 30 m³ remplie de déchets verts en vrac pèse en moyenne 3 tonnes, alors que cette même benne avec des déchets verts broyés contient jusqu'à 9 tonnes :

Transport de déchets verts non broyés



Transport de déchets verts broyés



Le broyage permet de transporter 3 fois plus de déchets verts dans la même benne !

LE SITOM Sud Gard opte pour un transport des déchets verts moins coûteux et plus respectueux de notre environnement !

Les déchets verts sont apportés à la plateforme de compostage industriel de SITA Marguerittes. Sur site, ils sont débarrassés de leurs impuretés, broyés si nécessaire puis disposés en andain (en tas). Ensuite, des micro-organismes vont transformer ces déchets verts en compost !

LE SAVIEZ-VOUS ?



Composter ses déchets verts permet d'obtenir de la terre végétale qui sert à enrichir le sol de nos chères plantes et/ou à en planter des nouvelles !

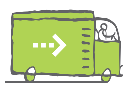
Le SITOM Sud Gard a proposé de construire une plateforme de broyage des déchets verts dans les déchèteries intéressées. Actuellement 5 déchèteries en bénéficient :

- **Bouillargues,**
- **Caveirac,**
- **Garrigues Sainte Eulalie,**
- **La Rouvière,**
- **Saint Césaire de Gauzignan**



Les premières campagnes de broyage des déchets verts ont débuté en août 2008 à Garrigues Sainte Eulalie et à Saint Césaire de Gauzignan, en septembre à La Rouvière.

Elles divisent par 3 le nombre de camions nécessaire pour leur transport.



BRÈVES

LE TOUR DE FRANCE



Le tour de France s'est arrêté à Nîmes pour sa 95ème édition.
Le vendredi 18 juillet 2008, le SITOM Sud Gard s'est associé à la ville de Nîmes et Éco-Emballages pour relayer auprès du public le geste de tri sur tout le parcours du Tour.
La ville de Nîmes a positionné des « points recyclage » sur toute la longueur de l'arrivée du tour. Grâce à leur tente informations installée sur les allées Jean Jaurès, Éco-Emballages et le SITOM Sud Gard ont sans relâche transmis les informations sur le tri et le recyclage aux amateurs de cyclisme.
Même si les moyens en place sont différents selon les pays, le geste de tri reste bien réel et n'effraie pas celui qui désire faire un geste pour la planète !









OPÉRATION TRI NETTOYAGE À GAJAN (Communauté de Communes Leins Gardonnenque)

Le dernier week-end de septembre 2008, le Conseil Municipal Jeune de Gajan a tenu le pari de faire de son village un village exemplaire en matière de traitement des déchets. Et c'est dans la joie et la bonne humeur que tous les habitants, de 7 à 77 ans, se sont mis à ramasser les déchets, laissés par mégarde, nous n'en doutons pas, aux quatre coins de la commune.
Une exposition sur les hommes et leurs déchets était présentée à la salle polyvalente afin que chacun mesure l'évolution et les progrès que nous avons faits depuis le moyen âge, et l'importance de cet acte individuel, celui de trier ses déchets.
Pour clôturer ce week-end riche en évènements, les enfants des écoles ont exposé des œuvres réalisées à partir de matériaux de récupération.

Le pari a été tenu, bravo au Conseil Municipal Jeune de Gajan !







SAINT GILLES « L'ENVIRONNEMENT, ON S'Y MET ! » ETAPE 1 : LES DÉCHETS

Hou ! Quel programme ...
La commune de Saint Gilles n'a pas eu peur de s'attaquer à ses démons : les déchets.
La municipalité a décidé de s'entourer de toutes les bonnes volontés et de faire un pas vers un meilleur tri de ses déchets.
Ainsi du 06 au 25 octobre 2008, avec les associations la Croisée et l'Equité, les écoles publiques et privées, le collège, les diverses institutions de la commune et le SITOM Sud Gard, un projet de sensibilisation de toute la population Saint Gilloise s'est mis en place :
- Expositions d'œuvres d'artistes reconnus, des enfants des écoles et du centre de loisirs, à la médiathèque et à l'office de tourisme
- Expositions à la Mairie
- Point info à la Maison de l'emploi
- Animations diverses et variées dans les écoles avec le SITOM Sud Gard
- Journées de nettoyage avec les associations

Tous les ingrédients ont été reunis pour que le tri retrouve un second souffle

Saint Gillois, à vous de trier !



"BORN TO BE ALIVE"

(NÉ POUR ÊTRE VIVANT)

Pour son dixième anniversaire, le SITOM Sud Gard, a eu le plaisir de rencontrer de nombreuses personnes venues d'univers différents mais qui ont toutes la même ambition : redonner vie aux déchets. Certaines les recyclent, d'autres les récupèrent : qui les plastiques, qui le papier ou encore l'acier...

···> Vous avez dit acier ?!

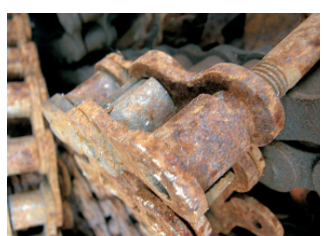
Il était une fois, dans une contrée pas si éloignée, un artisan à la retraite «plutôt bien nommé» : **Guy-Michel Born** (en anglais to born = naître).
Pour passer ses journées, il se plaisait à bricoler, assembler et modeler des pièces métalliques. Des pièces, oui, mais pas n'importe lesquelles : de vieux outils rouillés.



Il récupérait ces objets usagés là où il le pouvait, parfois il devait les dénicher.
Rien ne l'arrêtait.
Une fois son trésor récolté, il lui suffisait de le caresser du regard pour le réveiller, l'animer, le faire naître. Têtes de pelles, de pioches, de fourches et écrous se mariaient pour n'exister qu'en un seul et même objet.
« *C'est un modèle,*
c'est une composition,
c'est une création,
que dis-je une création :
c'est une œuvre d'art ! »

Voilà un homme qui ne fait pas que lire les histoires, il les fait vivre en faisant surgir dans notre monde tous ces personnages qui les composent.











www.sitom-sud-gard.com